

REPUBLIQUE FRANCAISE Commune BOURBONNE LES BAINS DEL-2022- 16

DEPARTEMENT  
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers :**

- en exercice 19
- présents 15
- votants 17
- absents 2

**Du mercredi 16 mars 2022**

L'an deux mille vingt-deux le 16 mars, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

**OBJET**

**Approbation du changement  
d'appellation du stade municipal  
Montmorency de la Commune  
de Bourbonne les Bains en stade  
« René Bouvier »**

Étaient présents : André NOIROT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Lydia FALLOT, Sébastien HUMBLOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 21 mars 2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 11 mars 2022

Procurations : Elie PERRIOT à Christian TROISGROS, Delphine ANDRÉ à Marie-France MERCIER

Étaient absents excusés : Elie PERRIOT, Delphine ANDRÉ

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

*VU l'avis favorable de la Commission Municipale « Affaires Culturelles » du 23 Juillet 2021,*

Madame Emilie BEAU, Adjointe au Maire, rappelle au Conseil Municipal qu'il a été invoqué, lors de la Commission Municipale « Affaires Culturelles » du 23 Juillet 2021, l'éventuelle possibilité d'appeler le stade dit « Montmorency » en stade « René BOUVIER », en mémoire à l'homme qui a longtemps été l'une des principales chevilles ouvrières de l'Union Sportive Bourbonnaise. Il a débuté footballeur amateur au sein du club, puis dirigeant, trésorier, Vice-Président, Président et enfin Président d'Honneur. Sa carrière a été couronnée par l'attribution de l'oscar sportif en 2012, décerné par le Journal de la Haute Marne, sur décision du district et la médaille d'or de la Ligue.

Bien que selon une réponse du ministère de l'Intérieur (RM publiée au JO Sénat du 11/08/2016), aucune disposition législative ou réglementaire ne fasse obligation d'une consultation ou d'une demande d'autorisation à un éventuel héritier ou descendant d'une personnalité dont le nom va être utilisé pour nommer un lieu public, l'avis a été demandé à ses trois enfants, qui ont émis un avis favorable.



Madame Emilie BEAU, Adjointe au Maire, demande donc au Conseil Municipal de se prononcer sur la nouvelle appellation du stade « Montmorency » en stade « René BOUVIER », afin de rendre hommage à celui qui a œuvré de nombreuses années pour le Club de football local. La famille sera conviée à la pose officielle de la signalétique.

Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la nouvelle appellation du stade « Montmorency » en stade « René BOUVIER ».

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 21 mars 2022



Monsieur André NOIROT